

## Le Maroc accélère sa transition énergétique: 937 villages électrifiés et 45,5% d'énergies renouvelables

Lundi 23 mars 2026



Le siège de la branche électricité de l'Office national de l'eau et de l'électricité, à Casablanca.

Revue de presse Le Programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale, piloté par l'ONEE avec le soutien de la Banque africaine de développement, affiche des résultats remarquables: près de 1.000 villages raccordés, un taux d'électrification rurale proche de 100% et une part d'énergies renouvelables atteignant 45,5%. Cette avancée renforce la fiabilité du réseau, stimule l'économie locale et consolide la transition énergétique nationale. Cet article est une revue de presse tirée du quotidien Les Inspirations Eco.

Le Programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale (PDRTE-ER), coordonné par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), marque une étape importante dans la transformation énergétique et territoriale du Maroc. Les données récentes publiées par la BAD soulignent un bilan positif, mêlant progrès technique, développement rural et transition énergétique.

Depuis son lancement, le programme a permis l'électrification de 937 villages, soit un dépassement de 30% par rapport à la cible initiale de 720 localités, relève le quotidien Les Inspirations Eco. En parallèle, près de 20.000 foyers ont été raccordés au réseau électrique, et le taux d'électrification rurale a atteint 99,91%, un niveau proche de l'universalité. Ces avancées reposent sur des infrastructures solides: 1.261 km de lignes moyenne tension, 3.898 km de lignes basse tension et 719 postes de transformation. Le programme contribue ainsi à améliorer l'accès aux services essentiels, à favoriser l'émergence de micro-entreprises et à moderniser l'agriculture dans les zones rurales.

Du côté du transport électrique, 254 km de lignes haute tension ont été construits, dont 244,85 km en 400 kV, ainsi qu'un poste 225/60 kV. Ces installations renforcent la stabilité du réseau national et facilitent l'intégration des énergies renouvelables, dont la part dans la capacité installée a progressé à 45,5%, contre

33,84% initialement. La puissance maximale de pointe du système atteint désormais 7.580 MW, dépassant la cible de 7.150 MW, tandis que l'énergie nette appelée s'élève à 45,71 térawattheures, soit 73 % de l'objectif final. «Ces indicateurs traduisent un réseau plus fiable, capable de sécuriser l'approvisionnement des industries et de soutenir l'intégration d'une production électrique additionnelle issue des sources renouvelables», écrit Les Inspirations Eco du 24 mars.

Le programme a également un impact économique direct. Selon la BAD, il a permis la création de 243 emplois permanents et 744 emplois temporaires, principalement dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment. La construction et la maintenance des infrastructures offrent des débouchés durables aux entreprises locales, tandis que la disponibilité d'une électricité stable favorise l'implantation d'activités industrielles et commerciales dans les zones desservies.

Pour les promoteurs d'énergies renouvelables, l'expérience du PDRTE-ER confirme la faisabilité d'intégrer massivement les sources vertes, limitant les risques pour les futurs projets solaires et éoliens. La stabilité du réseau et la capacité de transit élevée représentent des atouts pour les investisseurs nationaux et internationaux, tout en contribuant à la transition énergétique nationale.

Le rapport de la BAD signale toutefois un retard circonscrit sur le marché de la ligne 225 kV Laawamar Oulad Haddou, lié au désistement de l'attributaire initial et à des contraintes techniques sur le tracé. L'ONEE a engagé des mesures correctives, notamment la redéfinition technique de la ligne, la mise à jour des études environnementales et sociales, et le recalage du calendrier de passation de marché. Ces actions sont alignées sur l'échéance de décaissement du programme, fixée au 30 juin 2028. L'impact reste limité, ce retard ne portant que sur un des dix marchés liés à la composante transport.

Globalement, le PDRTE-ER illustre une mutation structurelle de l'économie énergétique marocaine. Il combine la sécurisation de l'approvisionnement électrique, l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables et l'inclusion des territoires ruraux. Les indicateurs dépassant les objectifs initiaux, l'avancée de l'électrification et la gestion proactive des risques témoignent de la maîtrise opérationnelle du programme et renforcent la crédibilité du Maroc auprès des partenaires financiers.

À l'horizon 2028, le pays se rapproche d'un système énergétique plus résilient, plus vert et plus équitable. La consolidation des réseaux et l'intégration des renouvelables ouvrent la voie à un développement socio-économique inclusif, offrant aux zones rurales de nouvelles opportunités et aux acteurs industriels des conditions de production plus stables et durables. Le PDRTE-ER apparaît ainsi comme un modèle de transformation énergétique et territoriale, dont les retombées dépassent largement les seuls indicateurs techniques, tout en jetant les bases d'un futur énergétique intégré et durable pour le Maroc.